

**INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES
INTERMÉDIAIRES (NON AUDITÉES)**

Etablies conformément aux principes de comptabilisation et méthodes d'évaluation des
normes IFRS adoptées par l'Union Européenne

1^{er} janvier 2021 – 30 septembre 2021

Groupe Air France-KLM

Table des matières

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (non audité).....	- 3 -
ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ (non audité).....	- 4 -
BILAN CONSOLIDÉ (non audité).....	- 5 -
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (non audité).....	- 7 -
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ (non audité).....	- 8 -
FLUX DE TRÉSORERIE LIBRE D'EXPLOITATION (non audité).....	- 9 -
1. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS.....	- 11 -
1.1. COVID-19 et continuité d'exploitation.....	- 11 -
1.2. Evènements significatifs intervenus au cours de la période.....	- 12 -
1.3. Evènements postérieurs à la clôture.....	- 14 -
2. PRINCIPES COMPTABLES.....	- 15 -
3. INFORMATIONS SECTORIELLES.....	- 16 -
3.1. Informations par secteur d'activité.....	- 17 -
3.2. Informations par secteur géographique.....	- 17 -
4. CHARGES EXTERNES.....	- 19 -
5. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS.....	- 19 -
6. AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS.....	- 20 -
7. AUTRES PRODUITS ET CHARGES.....	- 20 -
8. AUTRES PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS.....	- 21 -
9. COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS.....	- 23 -
10. IMPÔTS.....	- 24 -
10.1. Charge d'impôt.....	- 24 -
10.2. Taux effectif d'impôt.....	- 25 -
11. TRÉSORERIE, EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET CONCOURS BANCAIRES.....	- 25 -
12. CAPITAUX PROPRES – PROPRIETAIRES DE LA SOCIETE MERE.....	- 25 -
12.1. Augmentation de capital.....	- 25 -
12.2. Répartition du capital et des droits de vote.....	- 25 -
12.3. Titres Super Subordonnés.....	- 26 -
12.4. Réserves et résultat.....	- 26 -
13. DETTES FINANCIERES.....	- 27 -
14. DETTE NETTE.....	- 28 -
15. TITRES DE TRANSPORT EMIS ET NON UTILISES.....	- 29 -
16. AUTRES CREDITEURS.....	- 29 -

Groupe Air France-KLM

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (non audité)

En millions d'euros

Période du 1 ^{er} janvier au 30 septembre	Notes	2021	2020
Chiffre d'affaires	3	9 477	8 725
Produits des activités ordinaires		9 477	8 725
Charges externes	4	(6 113)	(6 163)
Frais de personnel	5	(3 809)	(4 224)
Impôts et taxes		(100)	(108)
Autres produits et charges	7	467	488
EBITDA		(78)	(1 282)
Amortissements, dépréciations et provisions	6	(1 722)	(2 132)
Résultat d'exploitation courant		(1 800)	(3 414)
Cessions de matériels aéronautiques		(20)	31
Autres produits et charges non courants	8	(906)	(1 452)
Résultat des activités opérationnelles		(2 726)	(4 835)
Coût de l'endettement financier brut	9	(483)	(350)
Produits de la trésorerie et équivalents de trésorerie	9	2	18
Coût de l'endettement financier net		(481)	(332)
Autres produits et charges financiers	9	(199)	(621)
Résultat avant impôts des entreprises intégrées		(3 406)	(5 788)
Impôts	10	255	(242)
Résultat net des entreprises intégrées		(3 151)	(6 030)
Part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		(13)	(52)
Résultat net des activités poursuivies		(3 164)	(6 082)
Résultat net		(3 164)	(6 082)
<i>Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle</i>		<i>(3)</i>	<i>(4)</i>
<i>Résultat net : Propriétaires de la société mère</i>		<i>(3 161)</i>	<i>(6 078)</i>
Résultat net – Propriétaires de la société mère par action (en euros)			
- de base		(5,85)	(14,22)
- dilué		(5,85)	(14,22)

Les notes annexes font partie intégrante de ces informations financières consolidées intermédiaires.

Groupe Air France-KLM

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ (non audité)

<i>En millions d'euros</i>		
Période du 1^{er} janvier au 30 septembre	2021	2020
Résultat net	(3 164)	(6 082)
Couverture des flux de trésorerie et coût de couverture		
Partie efficace de la variation de juste valeur des couvertures et coût de couverture portée en autres éléments du résultat global	490	(1 187)
Variation de la juste valeur et coût de couverture transférée en résultat	(138)	876
Variation de la réserve de conversion	1	-
Impôts différés sur les éléments recyclables du résultat global	(94)	84
<i>Total des autres éléments recyclables du résultat global</i>	259	(227)
Réévaluation des engagements nets sur les régimes à prestations définies	664	(319)
Juste valeur des instruments de capitaux propres réévalués par le résultat global	(2)	(29)
Impôts différés sur les éléments non recyclables du résultat global	(171)	73
<i>Total des autres éléments non recyclables du résultat global</i>	491	(275)
Total des autres éléments du résultat global, après impôt	750	(502)
Résultat global	(2 414)	(6 584)
- Propriétaires de la société mère	(2 413)	(6 578)
- Participations ne donnant pas le contrôle	(1)	(6)

Les notes annexes font partie intégrante de ces informations financières consolidées intermédiaires.

Groupe Air France-KLM

BILAN CONSOLIDÉ (non audité)

Actif		30 septembre	31 décembre
<i>En millions d'euros</i>	<i>Notes</i>	2021	2020
Goodwill		221	215
Immobilisations incorporelles		1 234	1 230
Immobilisations aéronautiques		10 478	11 031
Autres immobilisations corporelles		1 418	1 548
Droits d'utilisation		5 061	4 678
Titres mis en équivalence		172	230
Actifs de retraite		-	211
Autres actifs financiers		851	795
Instruments dérivés		148	92
Impôts différés		264	282
Autres débiteurs		1	4
Actif non courant		19 848	20 316
Autres actifs financiers		495	607
Instruments dérivés		484	160
Stocks et en-cours		580	543
Créances clients		1 621	1 248
Autres débiteurs		970	914
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<i>11</i>	6 992	6 423
Actif courant		11 142	9 895
Total actif		30 990	30 211

Les notes annexes font partie intégrante de ces informations financières consolidées intermédiaires.

Groupe Air France-KLM

BILAN CONSOLIDÉ (non audité) (suite)

Passif et capitaux propres		30 septembre	31 décembre
<i>En millions d'euros</i>	<i>Notes</i>	2021	2020
Capital	12.1	643	429
Primes d'émission et de fusion	12.1	4 949	4 139
Actions d'autocontrôle		(25)	(25)
Titres subordonnés à durée indéterminée	12.3	3 097	-
Réserves et résultat	12.4	(12 483)	(9 970)
Capitaux propres (Propriétaires de la société mère)		(3 819)	(5 427)
Participations ne donnant pas le contrôle		8	9
Capitaux propres		(3 811)	(5 418)
Provisions retraite		2 163	2 147
Passifs de restitution et autres provisions		4 223	3 670
Dettes financières	13	11 984	14 171
Dettes de loyers		2 759	2 425
Instruments dérivés		35	122
Impôts différés		5	22
Autres créiteurs	16	2 727	1 294
Passif non courant		23 896	23 851
Passifs de restitution et autres provisions		793	1 337
Dettes financières	13	832	1 318
Dettes de loyers		801	839
Instruments dérivés		36	363
Dettes fournisseurs		1 875	1 435
Titres de transport émis et non utilisés	15	2 548	2 394
Programme de fidélisation		899	916
Autres créiteurs	16	3 119	3 175
Concours bancaires	11	2	1
Passif courant		10 905	11 778
Total passif		34 801	35 629
Total capitaux propres et passifs		30 990	30 211

Les notes annexes font partie intégrante de ces informations financières consolidées intermédiaires.

Groupe Air France-KLM

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (non audité)

<i>En millions d'euros</i>	<i>Notes</i>	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission et de fusion	Actions d'auto-contrôle	Titres subordonnés à durée indéterminée	Réserves et résultats	Capitaux propres – Propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
Au 31 décembre 2019		428 634 035	429	4 139	(67)	403	(2 620)	2 284	15	2 299
<i>Autres éléments du résultat global</i>			-	-	-	-	<i>(500)</i>	<i>(500)</i>	<i>(2)</i>	<i>(502)</i>
Résultat de la période			-	-	-	-	(6 078)	(6 078)	(4)	(6 082)
Résultat global			-	-	-	-	(6 578)	(6 578)	(6)	(6 584)
Titres subordonnés à durée indéterminée			-	-	-	(403)	-	(403)	-	(403)
Coupons sur titres subordonnés à durée indéterminée			-	-	-	-	(17)	(17)	-	(17)
Autres			-	-	-	-	32	32	-	32
Au 30 septembre 2020		428 634 035	429	4 139	(67)	-	(9 183)	(4 682)	9	(4 673)
Au 31 décembre 2020		428 634 035	429	4 139	(25)	-	(9 970)	(5 427)	9	(5 418)
<i>Autres éléments du résultat global</i>			-	-	-	-	<i>748</i>	<i>748</i>	<i>2</i>	<i>750</i>
Résultat de la période			-	-	-	-	(3 161)	(3 161)	(3)	(3 164)
Résultat global			-	-	-	-	(2 413)	(2 413)	(1)	(2 414)
Augmentation de capital	1.2	213 999 999	214	810	-	-	-	1 024	-	1 024
Titres subordonnés à durée indéterminée			-	-	-	3 000	(4)	2 996	-	2 996
Coupons sur titres subordonnés à durée indéterminée			-	-	-	97	(97)	-	-	-
Autres			-	-	-	-	1	1	-	1
Au 30 septembre 2021		642 634 034	643	4 949	(25)	3 097	(12 483)	(3 819)	8	(3 811)

Les notes annexes font partie intégrante de ces informations financières consolidées intermédiaires.

Groupe Air France-KLM

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ (non audité)

Période du 1 ^{er} janvier au 30 septembre	Notes	2021	2020
<i>En millions d'euros</i>			
Résultat net des activités poursuivies		(3 164)	(6 082)
Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation		1 722	2 132
Dotations nettes aux provisions financières		89	135
Résultat sur cessions d'actifs corporels et incorporels		18	(43)
Résultat sur cessions de filiales et participations		(25)	1
Résultats non monétaires sur instruments financiers		(33)	70
Ecart de change non réalisé		172	(83)
Pertes de valeur		37	670
Autres éléments non monétaires		723	761
Résultats des sociétés mises en équivalence		13	52
Impôts différés		(261)	309
Capacité d'autofinancement		(709)	(2 078)
(Augmentation) / diminution des stocks		(47)	134
(Augmentation) / diminution des créances clients		(365)	823
Augmentation / (diminution) des dettes fournisseurs		415	(792)
Augmentation / (diminution) des billets émis non utilisés		142	(435)
Variation des autres débiteurs et créditeurs		1 216	936
Variation du besoin en fonds de roulement		1 361	666
Flux net de trésorerie provenant de l'exploitation (A)		652	(1 412)
Acquisition de filiales et participations avec prise de contrôle, achats de parts dans les sociétés non contrôlées		(2)	(1)
Investissements corporels et incorporels (B)		(1 543)	(1 654)
Produit lié à la perte de contrôle de filiales ou à la cession de titres de sociétés non contrôlées	1.2	71	357
Produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles (C)		689	181
Dividendes reçus		2	-
Diminution (augmentation) nette des placements de plus de 3 mois		37	(9)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(746)	(1 126)
Augmentation de capital		1 026	-
Emission de nouveaux emprunts	13	1 546	7 598
Remboursement d'emprunts	13	(1 323)	(2 202)
Remboursement de dettes de loyers (D)		(654)	(662)
Nouveaux prêts		(35)	(28)
Remboursement des prêts		93	76
Dividendes et coupons sur dettes subordonnées distribués		-	-
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement		653	4 782
Effets des variations de change sur la trésorerie, équivalents de trésorerie et les concours bancaires courants (nets de la trésorerie acquise ou cédée)		9	(39)
Variation de la trésorerie nette		568	2 205
Trésorerie, équivalents de trésorerie et concours bancaires à l'ouverture	11	6 422	3 711
Trésorerie, équivalents de trésorerie et concours bancaires à la clôture	11	6 990	5 916

Les notes annexes font partie intégrante de ces informations financières consolidées intermédiaires.

Groupe Air France-KLM

FLUX DE TRÉSORERIE LIBRE D'EXPLOITATION (non audité)

Période du 1^{er} janvier au 30 septembre	<i>Notes</i>	2021	2020
<i>En millions d'euros</i>			
Flux net de trésorerie provenant de l'exploitation	<i>A</i>	652	(1 412)
Investissements corporels et incorporels	<i>B</i>	(1 543)	(1 654)
Produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	<i>C</i>	689	181
Flux de trésorerie libre d'exploitation	<i>14</i>	(202)	(2 885)
Remboursements des dettes de loyers	<i>D</i>	(654)	(662)
Flux de trésorerie libre d'exploitation ajusté		(856)	(3 547)

Les notes annexes font partie intégrante de ces informations financières consolidées intermédiaires.

**NOTES AUX INFORMATIONS FINANCIÈRES
CONSOLIDÉES INTERMÉDIAIRES**

Groupe Air France-KLM

1. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS

1.1. COVID-19 et continuité d'exploitation

La propagation mondiale de la Covid-19 depuis le début de 2020 a eu et continue d'avoir un impact majeur sur le trafic aérien dans le monde. Les conditions très strictes sur les voyages mondiaux adoptées par de nombreux pays à partir de mars 2020 ont entraîné une réduction drastique du trafic aérien en 2020. Sur le premier semestre 2021, de nouvelles mesures ont été mises en place par les gouvernements français et néerlandais pour ralentir la propagation du virus et les restrictions sur les voyages ont été renforcées au niveau mondial suite à l'émergence de nouveaux variants du virus, limitant à nouveau le trafic aérien.

Le troisième trimestre 2021, bien que marqué par une reprise du trafic estival, reste inférieur au niveau d'activité de 2019, de nombreuses frontières étant toujours fermées (Etats-Unis, Asie etc.). La capacité du troisième trimestre 2021 s'élève à 66% par rapport au troisième trimestre 2019.

Les mesures fortes prises par le groupe pour limiter les effets de la Covid-19 sur l'activité depuis le début de la pandémie se poursuivent. Elles comprennent, entre autres, l'adaptation de la capacité offerte en fonction de l'évolution de la demande, des changements structurels de la flotte, la sécurisation de la trésorerie et des mesures salariales.

Le groupe continue de suivre de près et d'évaluer l'évolution de la situation.

Adaptation de la capacité offerte

La capacité siège-kilomètres disponible pour le Passage et Transavia a été supérieure de 62,5% au troisième trimestre 2021 par rapport au troisième trimestre 2020, en réponse à la reprise de la demande liée à l'allègement des restrictions de voyage dans un certain nombre de pays. Le trafic en revenu passager-kilomètres a ainsi bondi de 134,8% sur le troisième trimestre par rapport à 2020.

Sur les neuf premiers mois de 2021, l'augmentation de capacité s'établit donc à 19,0% par rapport à 2020, et le trafic est pratiquement stable (-2,8%).

L'activité cargo a continué de bénéficier d'un contexte porteur avec des tonnes-kilomètres disponibles en augmentation de 14,4% par rapport aux neuf premiers mois de 2020.

En conséquence, les revenus totaux ont augmenté de 8,6% comparé à l'année dernière et s'élèvent à 9 477 millions d'euros.

En parallèle, les initiatives spécifiques sur les coûts ont permis de maîtriser les charges externes du groupe malgré les nettes augmentations de capacité. Elles s'élèvent ainsi depuis le début de l'année à 6 113 millions d'euros, soit une baisse de 0,8% par rapport à 2020.

Au sein des charges externes, les frais de carburant s'élèvent à 1 811 millions d'euros au 30 septembre 2021 contre 1 886 millions d'euros au 30 septembre 2020, soit une baisse de 4,0% malgré la hausse de la capacité et du prix du pétrole, en raison de couvertures sur le prix du pétrole favorables.

En complément, la poursuite des mécanismes d'activité partielle en France, mis en place à partir du 23 mars 2020, du programme « Mesures Transitoires d'urgence pour l'Emploi Durable » (NOW) aux Pays-Bas, applicable à partir du 1^{er} mars 2020, ainsi que la mise en œuvre de plans de restructuration et la réduction des effectifs (voir note 2.2. Événements intervenus au cours de la période des notes aux états financiers consolidés du 31 décembre 2020) ont continué de contribuer à une baisse des salaires et coûts associés. Ils s'élèvent à 3 809 millions d'euros au 30 septembre 2021, soit une baisse de 9,8% par rapport à l'année dernière.

Liquidités

Au 30 septembre 2021, la liquidité totale du groupe s'élève à 10,42 milliards d'euros, dont 7,96 milliards d'euros de liquidités nettes hors lignes de crédit non tirées (voir note 14. Dette nette) et 2,46 milliards d'euros de lignes de crédit non tirées (voir note 20.2 Prêts d'Etat et 20.5 Lignes de crédit des états financiers consolidés intermédiaires au 30 juin 2021).

Respectivement en avril 2021 et en juillet 2021, la situation de liquidité du groupe a été renforcée d'1 milliard d'euros grâce à l'augmentation de capital du groupe Air France-KLM et de 800 millions d'euros grâce à l'émission de l'obligataire (voir note 1.2. Evènements significatifs intervenus au cours de la période).

Groupe Air France-KLM

En outre, le groupe poursuit les mesures initiées en 2020 visant à différer les dépenses d'investissement non essentielles et les projets internes ainsi qu'à étaler le paiement de la taxe sur les salaires et des cotisations sociales.

Malgré ces mesures et une reprise progressive de l'activité, la performance financière d'Air France KLM pour la période à venir continuera d'être affectée par une activité ralentie dans une proportion et pour une durée qui restent actuellement incertaines.

Continuité d'exploitation

Afin de déterminer une base appropriée de préparation des informations financières consolidées intermédiaires pour la période close au 30 septembre 2021, l'hypothèse de continuité d'exploitation a été appréciée en évaluant les prévisions financières sur un horizon d'au moins un an et en analysant en particulier l'activité commerciale du groupe dans le contexte de la pandémie actuelle de coronavirus (Covid-19) et en tenant compte des éléments suivants.

Comme indiqué ci-dessus, le groupe dispose de liquidités d'un montant total de 10,4 milliards d'euros au 30 septembre 2021.

Le déploiement de la vaccination permet la levée progressive des restrictions de circulation. Les prévisions d'activité augmentent régulièrement pour atteindre entre 70 et 75% de la capacité 2019 sur le quatrième trimestre 2021 (versus quatrième trimestre 2019) grâce, entre autres, à la réouverture des frontières des Etats-Unis prévues pour novembre 2021.

Associées à l'augmentation de capital, à l'émission de l'emprunt obligataire de 800 millions d'euros et au lancement du programme EMTN (voir note 1.2. Evénements significatifs intervenus au cours de la période), les projections de trésorerie sur un horizon de plus de 12 mois permettent d'assurer un niveau de liquidité considéré comme suffisant.

Elles intègrent notamment :

- L'ajustement du programme de vols et de la capacité à la demande attendue afin de n'opérer que des vols ayant un impact incrémental positif en termes de flux de trésorerie opérationnel ;
- La poursuite de mécanismes spécifiques par l'Etat français pour couvrir en partie les frais de personnels à travers l'Activité Partielle de Longue Durée (APLD) en France jusqu'à fin 2022 ;
- Un étalement du remboursement des charges sociales et taxes sur salaires ;
- Un haut niveau de variabilisation des coûts lié à la baisse de capacité ;
- La limitation des investissements ;
- Le refinancement systématique des nouveaux avions livrés sur la période.

Sur la base de ces prévisions financières les ratios de crédit bancaire dits « covenants » applicables en 2021 incluant la ligne de crédit de 2,46 milliards d'euros au niveau de KLM (voir note 20.2 Prêts d'Etat et 20.5 Lignes de crédit des états financiers consolidés intermédiaires au 30 juin 2021) seront respectés.

Le groupe poursuit ses projets de financement complémentaires qui permettront une amélioration des fonds propres ou quasi-fonds propres et l'apport de nouvelles liquidités, dans le cadre des résolutions extraordinaires votées lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 26 mai 2021.

Le groupe gère activement le profil de sa dette et a entamé des négociations avec ses banques pour étendre la maturité de son prêt garanti par l'Etat français au-delà de 2023.

En s'appuyant sur les projections de trésorerie pour les 12 prochains mois et l'ensemble des éléments décrits ci-dessus, les informations financières consolidées intermédiaires au 30 septembre 2021 ont été établies selon le principe de continuité d'exploitation.

1.2. Evénements significatifs intervenus au cours de la période

Activité Partielle Longue Durée

Air France et certaines de ses filiales ont finalisé sur le premier semestre 2021 la signature de l'ensemble des accords avec les organisations syndicales représentatives permettant de recourir à l'Activité Partielle Longue Durée (APLD) pour une durée maximale de 24 mois.

Groupe Air France-KLM

Homologation du plan de départ HOP !

Dans le cadre de sa restructuration, HOP ! a lancé un plan de départ (voir note 2.2 Evènements intervenus au cours de la période des notes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2020). Le 16 février 2021, HOP ! a reçu de la DREETS (DIRECCTE précédemment) une demande de modification de certaines dispositions de ce plan concernant les personnels navigants. Le plan de départ amendé a finalement été homologué le 16 juin 2021. Une dotation complémentaire de 28 millions d'euros a été faite au titre de cette provision sur la période se clôturant au 30 septembre 2021.

Mesures de renforcement du capital du groupe Air France-KLM

Le 5 avril 2021, le groupe Air France-KLM a annoncé un plan de mesures concernant Air France, qui ont été validées par la Commission européenne dans sa décision d'autoriser une opération de 4 milliards d'euros de l'Etat français pour recapitaliser Air France et Air France -KLM. A la suite de cette autorisation, les opérations suivantes ont été réalisées :

- ***Augmentation de capital de 1 036 millions d'euros :***

Le 19 avril 2021, le groupe a achevé son augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription des actionnaires, par offre au public et avec un délai de priorité de souscription à titre irréductible et réductible accordé aux actionnaires existants, pour un montant de 1 036 millions d'euros (après exercice intégral de la clause d'extension), soit 1 024 millions d'euros nets des frais d'émission. Cette opération permet d'améliorer les fonds propres du groupe, et d'apporter cet argent à Air France.

L'augmentation de capital se traduit par l'émission de 213 999 999 actions nouvelles (les "Actions Nouvelles") à un prix par action de 4,84 euros, représentant environ 50% du capital social existant de la Société. Le capital social de la Société est ainsi porté à 642 634 034 euros divisé en 642 634 034 actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune.

Conformément à leurs engagements de souscription, et compte tenu du barème d'attribution des ordres réductibles, l'Etat français et China Eastern Airlines ont souscrit dans le cadre du délai de priorité à respectivement 122 560 251 Actions Nouvelles (soit 57% du montant total de l'Augmentation de Capital) et 23 944 689 Actions Nouvelles (soit 11% du montant total de l'Augmentation de Capital). L'Etat néerlandais n'a pas souscrit à cette augmentation de capital. Delta Airlines n'a pas non plus souscrit en raison du cadre actuel de la loi CARES en vigueur aux Etats-Unis.

- ***Conversion de l'emprunt d'Etat français de 3 milliards d'euros en instruments obligataires hybrides perpétuels (" Titres Super Subordonnés ") :***

Le 20 avril 2021, le prêt direct de 3 milliards d'euros accordé par l'Etat français à Air France via Air France-KLM fin mai 2020, a été converti en Titres Super Subordonnés du même montant nominal, permettant l'amélioration des fonds propres du Groupe de 3 milliards d'euros sans impact sur la trésorerie, tout en augmentant la flexibilité de son profil de remboursement de la dette. Cette émission est constituée de trois tranches à échéance perpétuelle d'un montant nominal de 1 milliard d'euros chacune, avec pour chacune respectivement une première option de remboursement (Call) à 4, 5 et 6 ans.

- ***Prolongation de l'échéance du prêt garanti par l'Etat français de 4 milliards d'euros en 2023 :***

En outre, le prêt garanti par l'Etat français, d'un montant de 4 milliards d'euros, a été prolongé avec une date d'échéance finale en 2023.

Ces éléments permettent de lisser le profil de remboursement de la dette du Groupe et de ses compagnies aériennes, avec une extension progressive du profil de maturité.

L'Etat néerlandais a également approuvé cette série d'actions et a indiqué qu'il poursuivait les discussions avec la Commission européenne sur d'éventuelles mesures de renforcement du capital de KLM.

Groupe Air France-KLM

Emission obligataire de 800 millions d'euros

Le 24 juin 2021, le groupe a annoncé la réalisation du placement d'une émission d'obligations *senior* pour un total de 800 millions d'euros en deux tranches :

- Une première tranche d'obligations d'un montant de 300 millions d'euros, d'une maturité de 3 ans et assortie d'un coupon de 3% par an.
- Une seconde tranche d'obligations d'un montant de 500 millions d'euros, d'une maturité de 5 ans et assortie d'un coupon de 3,875% par an.

Le règlement-livraison de l'émission des Obligations a eu lieu le 1^{er} juillet 2021. La dette a été inscrite au bilan à compter de cette date en « dettes financières non courantes ».

Lancement d'un programme EMTN (« European Medium-Term Note »)

Le 2 juillet 2021, le groupe a lancé un programme EMTN d'une durée de 12 mois initiale pour maximiser l'utilisation des fenêtres de marché potentielles pour l'émission d'obligations.

Cession de titres Servair

Début 2021, les conditions selon lesquelles Air France KLM pouvait vendre à Gategroup 30% des titres Servair (voir note 38.2 Engagements reçus des notes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2020) ont été renégociés. A ce titre, 15% des titres de la société Servair ont été vendus par Air France Finance pour un montant de 71 millions d'euros le 31 mai 2021. Un second versement devrait avoir lieu en décembre 2022 pour 15% complémentaires.

Cette vente a conduit à reconnaître une plus-value de cession de 26 millions d'euros, nette de la valeur de l'option de vente, en « autres produits et charges non courants » en compte de résultat consolidé. Le produit de cession est inclus dans la ligne « Produits liés à la perte de contrôle de filiales ou à la cession de titres de sociétés non contrôlées » du tableau des flux de trésorerie consolidé.

Accord sur le nouveau régime de retraite du personnel au sol de KLM

Le 14 juin 2021, KLM et les cinq syndicats néerlandais du personnel au sol de KLM ont signé un accord permettant la modification du régime de retraite du personnel au sol à compter de janvier 2021. Par cet accord, le fonds de pension du personnel au sol de KLM est qualifié désormais de régime à cotisations définies selon les normes IFRS. L'actif de retraite, basé sur les hypothèses actuarielles au 31 mai 2021 s'élevait à 875 millions d'euros (avant impôt). Dans le cadre de cet accord, KLM a versé une prime de pension supplémentaire couvrant la période janvier-mai 2021 ainsi qu'une cotisation unique représentant des économies réalisées depuis 2014 suite aux changements apportés à la réglementation néerlandaise. Ces versements s'élèvent à 63 millions d'euros.

L'impact global de la dé-comptabilisation de l'actif de retraite ainsi que ces versements complémentaires a été comptabilisé en « autres produits et charges non courants » dans le compte de résultat consolidé pour un montant de 938 millions d'euros (704 millions d'euros net d'impôts).

Plan de restructuration complémentaire KLM

Un plan de restructuration complémentaire avait été annoncé le 21 janvier 2021 pour 800 à 1 000 employés. Suite à des accords signés avec ses syndicats pour éviter des départs supplémentaires et l'intensification prévue de l'activité, KLM a décidé de retirer ce plan.

1.3. Evènements postérieurs à la clôture

Il ne s'est produit aucun évènement postérieur à la clôture.

Groupe Air France-KLM

2. PRINCIPES COMPTABLES

En application du règlement européen n°1606 / 2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe Air France-KLM au 31 décembre 2020 ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union européenne à la date de clôture de ces états financiers consolidés et qui étaient d'application obligatoire à cette date.

L'information financière consolidée intermédiaire au 30 septembre 2021 doit être lue en liaison avec les états financiers consolidés annuels clos le 31 décembre 2020. Elle est établie selon les principes et méthodes comptables appliqués par le groupe aux états financiers consolidés de l'exercice 2020, à l'exception des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne applicables à compter du 1er janvier 2021.

A partir du 1^{er} janvier 2021, le groupe applique les amendements aux normes IFRS 9, IFRS 7 et IFRS 16 en lien avec la « Phase 2 » de la réforme des taux d'intérêt de référence. Ces amendements précisent notamment le traitement comptable à appliquer lors du remplacement d'un ancien taux d'intérêt benchmark par un nouvel indice de référence dans un contrat donné, ainsi que l'impact de ce changement sur les relations de couverture concernées par la réforme IBOR. Le Groupe est peu exposé aux indices concernés par la réforme. L'application de ces amendements est sans impact sur les comptes du groupe au 30 septembre 2021.

Pour ce qui est de la mise en œuvre des amendements à la norme IAS 37 liés au traitement des contrats déficitaires, le groupe effectue une étude d'impacts. L'application de ces amendements étant obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2022, les impacts inhérents seront comptabilisés sur l'exercice 2022. Ces amendements visent à uniformiser les pratiques en matière d'identification et d'évaluation des provisions pour contrats déficitaires, en particulier s'agissant des pertes à terminaison constatées sur les contrats conclus avec des clients comptabilisés en application de la norme IFRS 15. Ces amendements viennent ainsi préciser que les coûts à prendre en compte pour estimer le « coût d'exécution du contrat » sont les coûts directement liés au contrat.

En ce qui concerne la décision IFRIC relative à l'attribution d'un avantage post-emploi aux périodes de service, des analyses de place sont en cours. Les impacts de cette décision seront déterminés d'ici la clôture annuelle.

L'établissement des états financiers intermédiaires consolidés résumés, en conformité avec les IFRS, conduit la Direction du Groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants reconnus au bilan, sur les notes aux données financières consolidées concernant les actifs et passifs à la date d'arrêté des données financières consolidées ainsi que sur le montant des produits et des charges. Les principales estimations retenues par le groupe concernent :

- la reconnaissance du chiffre d'affaires lié aux titres de transport émis et non utilisés,
- le programme de fidélisation Flying Blue,
- les instruments financiers,
- les immobilisations incorporelles et corporelles,
- les contrats de location,
- les avantages du personnel,
- les passifs et provisions de restitution pour avions loués,
- les autres provisions, et
- les impôts courants et différés.

La Direction du groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Ainsi, les informations financières consolidées intermédiaires de la période ont été établies en tenant compte du contexte actuel de la crise sanitaire liée à la Covid-19 et sur la base des paramètres financiers disponibles à la date de clôture.

Les états financiers intermédiaires consolidés résumés au 30 septembre 2021 ont été revus par le Conseil d'administration le 28 octobre 2021.

Groupe Air France-KLM

3. INFORMATIONS SECTORIELLES

Information par secteur d'activité

L'information sectorielle est établie sur la base des données de gestion interne communiquées au Comité Exécutif, principal décideur opérationnel du groupe.

Le groupe est organisé autour des secteurs suivants :

Réseau : Les revenus de ce secteur qui comprend le passage réseau et le cargo proviennent essentiellement des services de transport de passagers sur vols réguliers ayant un code des compagnies aériennes du groupe hors Transavia, ce qui inclut les vols opérés par d'autres compagnies aériennes dans le cadre de contrats de partage de codes. Ils incluent également les revenus des partages de codes, les recettes d'excédent de bagages, les revenus de l'assistance aéroportuaire fournie par le groupe aux compagnies aériennes tierces et des services liés aux systèmes d'information, ainsi que les opérations de transport de marchandises réalisées sous code des compagnies aériennes du groupe, incluant le transport effectué par des partenaires dans le cadre de contrat de partage de codes. Les autres recettes du cargo correspondent essentiellement à la vente de capacité à d'autres transporteurs et aux transports de marchandises effectués pour le groupe par des compagnies aériennes tierces.

Maintenance : Les revenus externes proviennent des services de maintenance fournis à d'autres compagnies aériennes et clients dans le monde.

Transavia : Les revenus de ce secteur proviennent de l'activité de transport « loisir » de passagers réalisée par Transavia.

Autres : Les revenus de ce secteur proviennent de diverses prestations fournies par le groupe, non couvertes par les trois autres secteurs précités.

Les résultats alloués aux secteurs d'activité correspondent à ceux qui sont affectables de façon directe et indirecte. Les montants répartis dans les secteurs d'activité correspondent principalement à l'EBITDA, au résultat d'exploitation courant et au résultat des activités opérationnelles. Les autres éléments du compte de résultat sont regroupés dans la colonne « non répartis ».

Les transactions intersecteurs sont effectuées et valorisées à des conditions normales de marché.

Information par secteur géographique

- **Activité par zone d'origine des ventes**

Les activités du groupe par origine des ventes sont ventilées en quatre zones géographiques :

- France métropolitaine
- Benelux
- Europe (hors France et Benelux)
- Reste du monde

Le format de présentation des activités par zone d'origine des ventes a été revu pour prendre en compte la nouvelle organisation commerciale du Groupe.

Seul le chiffre d'affaires par secteur d'activité est affecté par zone géographique de ventes.

- **Activité par zone de destination**

Les activités du groupe par zones de destination sont ventilées en sept secteurs géographiques :

- France métropolitaine
- Europe (hors France) et Afrique du Nord
- Antilles, Caraïbes, Guyane et Océan Indien
- Afrique (hors Afrique du Nord), Moyen-Orient
- Amérique du Nord, Mexique
- Amérique du Sud (hors Mexique)
- Asie et Nouvelle Calédonie

Groupe Air France-KLM

3.1. Informations par secteur d'activité

- Période close au 30 septembre 2021

<i>En millions d'euros</i>	Réseau	Maintenance	Transavia	Autres	Non répartis	Total
Chiffre d'affaires total	8 030	2 005	685	118	-	10 838
Chiffre d'affaires intersecteurs	(19)	(1 244)	-	(98)	-	(1 361)
Chiffre d'affaires externe	8 011	761	685	20	-	9 477
EBITDA	(397)	233	47	39	-	(78)
Résultat d'exploitation courant	(1 728)	19	(113)	22	-	(1 800)
Résultat des activités opérationnelles	(2 409)	(251)	(112)	46	-	(2 726)
Part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	1	4	-	(18)	-	(13)
Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers	-	-	-	-	(680)	(680)
Impôts	-	-	-	-	255	255
Résultat net	(2 408)	(247)	(112)	28	(425)	(3 164)

- Période close au 30 septembre 2020

<i>En millions d'euros</i>	Réseau	Maintenance	Transavia	Autres	Non répartis	Total
Chiffre d'affaires total	7 241	2 255	521	117	-	10 134
Chiffre d'affaires intersecteurs	(21)	(1 292)	-	(96)	-	(1 409)
Chiffre d'affaires externe	7 220	963	521	21	-	8 725
EBITDA	(1 309)	35	(24)	16	-	(1 282)
Résultat d'exploitation courant	(2 842)	(366)	(206)	-	-	(3 414)
Résultat des activités opérationnelles	(4 115)	(507)	(212)	(1)	-	(4 835)
Part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	-	-	-	(52)	-	(52)
Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers	-	-	-	-	(953)	(953)
Impôts	-	-	-	-	(242)	(242)
Résultat net	(4 115)	(507)	(212)	(53)	(1 195)	(6 082)

3.2. Informations par secteur géographique

Chiffre d'affaires externe par origine des ventes

- Période close au 30 septembre 2021

<i>En millions d'euros</i>	France métropolitaine	Benelux	Europe (hors France et Benelux)	Reste du monde	Total
Transport	2 103	763	1 728	2 902	7 495
Autres recettes	120	89	138	169	516
Total Réseau	2 223	852	1 866	3 071	8 011
Transport	242	399	41	7	689
Autres recettes	(2)	(2)	-	-	(4)
Total Transavia	240	397	41	7	685
Maintenance	440	245	17	59	761
Autres	4	16	-	-	20
Total	2 907	1 510	1 924	3 137	9 477

Groupe Air France-KLM

- Période close au 30 septembre 2020

<i>En millions d'euros</i>	France métropolitaine	Benelux	Europe (hors France et Benelux)	Reste du monde	Total
Transport	1 912	778	1 540	2 523	6 753
Autres recettes	141	49	100	177	467
Total Réseau	2 053	827	1 640	2 700	7 220
Transport	61	418	24	5	508
Autres recettes	(2)	(2)	-	17	13
Total Transavia	59	416	24	22	521
Maintenance	456	449	17	41	963
Autres	6	14	1	-	21
Total	2 574	1 706	1 682	2 763	8 725

Chiffre d'affaires externe du transport aérien par destination

- Période close au 30 septembre 2021

<i>En millions d'euros</i>	France métropolitaine	Europe (hors France) Afrique du Nord	Antilles Caraïbes Guyane Océan Indien	Afrique (hors Afrique du Nord) Moyen-Orient	Amérique du Nord, Mexique	Amérique du Sud, hors Mexique	Asie Nouvelle-Calédonie	Total
Réseau	823	1 710	675	1 253	1 294	754	986	7 495
Transavia	43	629	-	17	-	-	-	689
Total	866	2 339	675	1 270	1 294	754	986	8 184

- Période close au 30 septembre 2020

<i>En millions d'euros</i>	France métropolitaine	Europe (hors France) Afrique du Nord	Antilles Caraïbes Guyane Océan Indien	Afrique (hors Afrique du Nord) Moyen-Orient	Amérique du Nord, Mexique	Amérique du Sud, hors Mexique	Asie Nouvelle-Calédonie	Total
Réseau	542	1 259	680	1 018	1 332	795	1 127	6 753
Transavia	6	477	-	25	-	-	-	508
Total	548	1 736	680	1 043	1 332	795	1 127	7 261

Groupe Air France-KLM

4. CHARGES EXTERNES

<i>En millions d'euros</i>	2021	2020
Période du 1^{er} janvier au 30 septembre		
Carburant avions	1 811	1 886
Affrètements aéronautiques	232	181
Redevances aéronautiques	835	743
Commissariat	250	236
Achat d'assistance en escale	710	646
Achats et consommations d'entretien aéronautique	1 181	1 243
Frais commerciaux et de distribution	255	291
Autres frais	839	937
Total	6 113	6 163
<i>Hors carburant</i>	<i>4 302</i>	<i>4 277</i>

5. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

Frais de personnel

<i>En millions d'euros</i>	2021	2020
Période du 1^{er} janvier au 30 septembre		
Salaires et traitements	3 278	3 610
Autres charges sociales	620	656
Charges de retraite à cotisations définies	440	399
Charges de retraite à prestations définies	164	231
Coûts du personnel intérimaire	53	73
Charges d'intéressement et charges relatives aux paiements fondés sur des actions	(52)	-
Mesures transitoires d'urgence pour l'emploi durable	(716)	(626)
Autres	22	(119)
Total	3 809	4 224

Le groupe verse des cotisations pour un régime de retraite multi-employeurs en France, la CRPN (Caisse de Retraite du Personnel Navigant). Ce plan multi-employeur étant assimilé à un plan d'Etat, il est comptabilisé en tant que régime à cotisations définies en « charges de retraite à cotisations définies ».

Suite aux impacts de la crise sanitaire de la Covid-19, les principales filiales françaises du groupe Air France ont mis en œuvre des mesures d'activité partielle pour leurs salariés, à partir du 23 mars 2020.

Air France et certaines de ses filiales ont finalisé au 1^{er} semestre 2021 la signature de l'ensemble des accords, avec les organisations syndicales représentatives permettant de recourir à l'Activité Partielle de Longue Durée (APLD) pour une durée maximale de 24 mois.

Au 30 septembre 2021, l'impact de ces mesures s'élève à 557 millions d'euros (728 millions d'euros au 30 septembre 2020).

La ligne « Mesures transitoires d'urgence pour l'emploi durable (NOW) » correspond à la compensation reçue de l'Etat Néerlandais par le groupe KLM pour les charges de personnel pendant la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2021. Cette compensation s'élève à 716 millions d'euros (contre 626 millions d'euros pour la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2020).

Groupe Air France-KLM

Effectifs moyens de la période

Période du 1 ^{er} janvier au 30 septembre	2021	2020
Pilotes	8 195	8 665
Personnel navigant commercial	20 075	22 221
Personnel au sol	46 145	51 236
Personnel intérimaire	806	1 062
Total*	75 221	83 184

*Hors effet de l'activité partielle

La baisse des effectifs moyens s'explique principalement par la mise en œuvre des plans de restructuration au cours des exercices 2020 et 2021 (voir note 8. Autres produits et charges non courants).

6. AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

En millions d'euros	2021	2020
Période du 1^{er} janvier au 30 septembre		
Amortissements		
Immobilisations incorporelles	143	141
Immobilisations aéronautiques	752	852
Autres immobilisations corporelles	139	146
Droits d'utilisation	820	912
	1 854	2 051
Dépréciations et provisions		
Stocks	12	15
Créances	26	99
Provisions	(170)	(33)
	(132)	81
Total	1 722	2 132

7. AUTRES PRODUITS ET CHARGES

En millions d'euros	2021	2020
Période du 1^{er} janvier au 30 septembre		
Production capitalisée	486	441
Exploitation conjointe de lignes passage et cargo	(4)	(7)
Couverture sur flux d'exploitation (change)	11	72
Système européen d'échange de quotas d'émission de carbone	(27)	(28)
Autres	1	10
Total	467	488

Groupe Air France-KLM

8. AUTRES PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS

<i>En millions d'euros</i>	2021	2020
Période du 1^{er} janvier au 30 septembre		
Charges de restructuration	55	(791)
Dépréciation accélérée de flottes	(37)	(670)
Modification de plan de retraite	(956)	-
Résultat sur cession de filiales et participations	25	(1)
Autres cessions d'actifs	2	12
Autres	5	(2)
Autres produits et charges non courants	(906)	(1 452)

- **Période close au 30 septembre 2021**

Charges de restructuration

Cette ligne comprend principalement une reprise de provision relative au plan de départ volontaire du personnel au sol d'Air France pour 86 millions d'euros faisant suite à un ajustement en fonction de la liste nominative définitive et des indemnités de départ, ainsi qu'une dotation complémentaire liée au plan de départ volontaire chez Hop! de (28) millions d'euros.

Dépréciations de flottes

Cette ligne comprend l'impact de la sortie anticipée des vingt-cinq CRJ de la flotte de HOP! pour (37) millions d'euros. Les pentes d'amortissements ont été revues afin que la valeur nette comptable à la date de sortie des avions prévue pour 2022 converge vers la valeur estimée de réalisation.

Modifications de plan de retraites

Suite à la modification du plan de retraite du personnel au sol de KLM (voir note 1.2. Evènements significatifs intervenus au cours de la période), l'impact global de la dé-comptabilisation de l'actif de retraite ainsi que ces versements complémentaires a été comptabilisé en « autres produits et charges non courants » pour une charge de 938 millions d'euros.

Résultat sur cessions de filiales et participations

Cette ligne correspond à la plus-value de cession de 15% des titres de la société Servair le 31 mai 2021 (voir note 1.2. Evènements significatifs intervenus au cours de la période).

- **Période close au 30 septembre 2020**

Charges de restructuration

Au 30 septembre 2020, ce poste comprend principalement :

- Une provision relative au plan de départ volontaire du personnel de KLM pour (178) millions d'euros,
- Une charge relative au projet de rupture conventionnelle collective relative aux pilotes et au personnel navigant commercial Air France, une charge relative au plan de départ volontaire du personnel au sol Air France et au plan de départ (« PDV-PSE ») du personnel HOP ! pour un montant total de (573) millions d'euros,
- Une provision relative au plan de départ volontaire de la force de vente à l'international Air France-KLM pour (27) millions d'euros.

Groupe Air France-KLM

Dépréciations de flottes

Au 30 septembre 2020, ce poste correspond à l'impact de l'arrêt de l'exploitation des A380, des A340, des B747 et de la flotte CRJ par le groupe Air France-KLM faisant suite à la baisse drastique d'activité liée à la Covid-19.

➤ Impact de sortie des A380 de la flotte d'Air France

L'arrêt définitif de l'exploitation des neuf A380 annoncé le 20 mai 2020 et initialement prévu pour la fin de l'année 2022, a été avancé à 2020. L'impact est de (565) millions d'euros au 30 septembre 2020.

Au 30 septembre 2020, cinq avions A380 sont toujours en pleine propriété et trois en location.

➤ Impact de sortie de B747 de la flotte de KLM

Une dépréciation de 19 millions d'euros a été comptabilisée afin de porter huit B747 à leur valeur de marché estimée.

➤ Impact de sortie des A340 de la flotte d'Air France

Une dépréciation de 72 millions d'euros a été comptabilisée afin de porter quatre A340 à leur valeur de marché estimée suite à la décision de l'arrêt définitif d'exploitation le 6 mai 2020. Au 30 septembre 2020, trois A340 sont toujours en pleine propriété.

➤ Impact de sortie des CRJ de la flotte de HOP !

Cette ligne comprend l'impact de la sortie anticipée des vingt-cinq CRJ de la flotte de HOP ! pour (14) millions d'euros. Les pentes d'amortissements ont été revues afin que la valeur nette comptable à la date de sortie des avions prévue pour 2022 converge vers la valeur estimée de réalisation.

Groupe Air France-KLM

9. COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

<i>En millions d'euros</i>	2021	2020
Période du 1^{er} janvier au 30 septembre		
Produits des valeurs mobilières de placement	(15)	(4)
Autres produits financiers	17	22
Produits financiers	2	18
Intérêts sur dettes financières	(251)	(120)
Intérêts sur dettes de loyers	(180)	(193)
Intérêts intercalaires capitalisés	19	17
Autres éléments non monétaires	(62)	(49)
Autres charges financières	(9)	(5)
Coût de l'endettement financier brut	(483)	(350)
Coût de l'endettement financier net	(481)	(332)
Résultat de change	(127)	108
Instruments financiers et variation de juste valeur des titres revalorisés par le résultat	26	(568)
Dotations nettes aux provisions	(3)	(11)
Désactualisation des provisions	(85)	(124)
Autres	(10)	(26)
Autres produits et charges financiers	(199)	(621)
Total	(680)	(953)

Produits financiers

Les produits financiers sont principalement constitués des produits d'intérêts des actifs financiers reconnus au taux d'intérêt effectif.

Résultat de change

Au 30 septembre 2021, le résultat de change inclut principalement une perte de change latent de (198) millions d'euros composée d'une perte de (183) millions d'euros liée au dollar US sur les passifs et provisions de restitution des avions loués.

Au 30 septembre 2020, le résultat de change inclut principalement un gain de change latent de 95 millions d'euros composée d'un gain de 132 millions d'euros liée au dollar US sur les passifs et provisions de restitution des avions loués.

Instruments financiers et variation de juste valeur des titres revalorisés par le résultat

Au 30 septembre 2020, suite à la baisse significative réalisée et attendue de la consommation de carburant pour l'année 2020 et le début de l'année 2021, cette ligne incluait l'impact de la sur-couverture pour un montant de (612) millions d'euros, recyclés en compte de résultat. A fin septembre 2020, (500) millions d'euros avaient été réalisés et (112) millions d'euros se rapportaient à la période octobre 2020-mars 2021.

Désactualisation

Le taux utilisé pour désactualiser les passifs et provisions de restitution pour avions loués et autres provisions long terme s'élève à 3,4% en 2021 contre 4,5% en 2020.

Groupe Air France-KLM

Autres

Au 30 septembre 2020, cette ligne incluait principalement les primes payées sur le remboursement anticipé d'une partie des obligataires à échéance 2021 et 2022. Le montant total des primes s'élevait à 22 millions d'euros.

10. IMPÔTS

10.1. Charge d'impôt

<i>En millions d'euros</i>	2021	2020
Période du 1^{er} janvier au 30 septembre		
(Charge) / produit d'impôt courant	(6)	67
Variation des différences temporaires	261	38
(Utilisation / désactivation) / activation des déficits fiscaux	-	(347)
(Charge) / produit d'impôt différé	261	(309)
Total	255	(242)

La charge d'impôt courant correspond aux montants payés ou restant à payer à court terme aux administrations fiscales au titre de la période, en fonction des règles en vigueur dans les différents pays et des conventions spécifiques.

- **Groupe fiscal français**

En France, le taux d'impôt sur les sociétés est à 28,41% en 2021. La loi de Finances 2018 prévoit une baisse du taux d'impôt progressive sur les sociétés à 25,83% en 2022. Les déficits sont indéfiniment reportables. Toutefois, le montant des déficits fiscaux imputables chaque année est limité à hauteur de 50% du montant du bénéfice de la période au-delà du premier million d'euros. Le recouvrement des impôts différés actifs activés correspond à un horizon de 5 ans sur le périmètre fiscal français, en cohérence avec son plan stratégique.

La position d'impôts différés pour pertes fiscales est restée stable par rapport au 31 décembre 2020 à 285 millions d'euros résultant de l'incertitude induite par le contexte sanitaire actuel qui a conduit le Groupe à maintenir inchangée sa politique de reconnaissance des actifs d'impôts différés.

A ce titre, un montant de 495 millions d'euros d'impôts différés actifs au titre des pertes fiscales et des différences temporaires n'a pas été reconnu la période close au 30 septembre 2021.

- **Groupe fiscal néerlandais**

Aux Pays-Bas, le taux d'impôt est de 25% en 2021. En vertu de la loi fiscale aux Pays-Bas, la période maximale d'utilisation future des pertes fiscales reportées est actuellement de six ans. À partir du 1er janvier 2022, cette période va devenir indéfinie pour les pertes fiscales.

Toutefois, le montant des déficits fiscaux imputables chaque année est limité à hauteur de 50% du montant du bénéfice de la période au-delà du premier million d'euros. Le Parlement néerlandais n'a pas encore formalisé ces changements dans la loi fiscale néerlandaise.

Au 30 septembre 2021, le groupe fiscal néerlandais a reconnu des impôts différés actifs sur pertes fiscales pour un montant de 50 millions d'euros, correspondant à des intérêts déductibles reportables indéfiniment (10 millions d'euros au 31 décembre 2020).

Par ailleurs, un produit de 234 millions d'impôts différés a été reconnu au titre de la transformation du plan de retraite du personnel au sol en régime à cotisations définies (voir note 1.2. Evénements significatifs intervenus au cours de la période).

Au regard de l'incertitude portant sur les perspectives d'activité du fait du contexte sanitaire, le groupe a limité la reconnaissance d'impôts différés actifs pour pertes fiscales complémentaires sur la période. A ce titre, un montant de 96 millions d'euros d'impôts différés actifs pour pertes fiscales n'a pas été reconnu la période close au 30 septembre 2021.

Groupe Air France-KLM

10.2. Taux effectif d'impôt

L'écart entre le taux d'imposition en France et le taux effectif d'impôt s'explique comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	2021	2020
Période du 1^{er} janvier au 30 juin		
Résultat avant impôt	(3 406)	(5 788)
Taux d'impôt applicable en France	28,41%	32,02%
Impôt théorique selon le taux d'imposition en vigueur en France	968	1 853
Différence de taux d'imposition en France/ étranger	(60)	(120)
Eléments non déductibles ou non imposables	(68)	(60)
Limitation des actifs d'impôts différés	(584)	(1 858)
Impact du changement de taux d'impôt	-	(39)
Impact de la CVAE	-	(10)
Autres	(1)	(8)
Impôt	255	(242)
Taux d'impôt réel	7,5%	-4,2%

11. TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET CONCOURS BANCAIRES

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 septembre	Au 31 décembre
	2021	2020
SICAV (actifs de transaction)	4 399	4 267
Dépôts (actifs de transaction) et comptes à termes	970	654
Caisses et banques	1 623	1 502
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 992	6 423
Concours bancaires	(2)	(1)
Trésorerie, équivalents de trésorerie et concours bancaires	6 990	6 422

12. CAPITAUX PROPRES – PROPRIETAIRES DE LA SOCIETE MERE

12.1. Augmentation de capital

Suite à la réalisation de l'augmentation de capital le 19 avril 2021, le capital social de la Société a été porté à 642 634 034 euros divisé en 642 634 034 actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune (voir note 1.2. Evènements significatifs intervenus au cours de la période).

12.2. Répartition du capital et des droits de vote

Au 30 septembre 2021, le capital social est ainsi composé de 642 634 034 actions, entièrement libérées, d'une valeur nominale de 1 euro. Chaque action confère un droit de vote. Cependant depuis le 3 avril 2016, tout porteur d'actions détenues au nominatif depuis au moins deux ans dispose d'un droit de vote double.

Groupe Air France-KLM

Le capital et les droits de vote se répartissent comme suit :

<i>En pourcentage (%)</i>	30 septembre 2021		31 décembre 2020	
	Capital	Droit de vote	Capital	Droit de vote
Etat français	28,6	28,5	14,3	20,9
China Eastern Airlines	9,6	11,5	8,8	12,8
Etat néerlandais	9,3	13,9	14,0	10,2
Delta Airlines	5,8	8,7	8,8	12,8
Salariés et anciens salariés	2,5	3,7	3,7	5,4
Actions détenues par le groupe	0,2	0,3	0,3	0,4
Public	44,0	33,4	50,1	37,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

La ligne « Salariés et anciens salariés » regroupe les titres détenus par le personnel et les anciens salariés dans des Fonds Communs de Placement d'Entreprise (FCPE).

12.3. Titres Super Subordonnés

Le 20 avril 2021, le groupe a émis 3 milliards d'euros de Titres Super Subordonnés souscrits par l'Etat français par compensation de son prêt direct d'un même montant nominal (voir note 1.2. Evénements significatifs intervenus au cours de la période).

Cette transaction non-monnaire se traduit comptablement dans le bilan consolidé du groupe par le reclassement en capitaux propres d'un montant de 3 milliards d'euros depuis la ligne dettes financières (voir note 13. Dettes financières).

Le montant du coupon couru au 30 septembre 2021 s'élève à 97 millions d'euros.

12.4. Réserves et résultat

<i>En millions d'euros</i>	30 septembre 2021	31 décembre 2020
Réserve légale	70	70
Réserves sur engagements de retraite à prestations définies ⁽¹⁾	(1 006)	(1 701)
Réserves sur instruments dérivés ⁽¹⁾	260	18
Réserves sur instruments de capitaux propres ⁽¹⁾	(53)	(52)
Autres réserves	(8 593)	(1 227)
Résultat net – Propriétaires de la société mère	(3 161)	(7 078)
Total	(12 483)	(9 970)

(1) Net de l'impact des impôts différés.

La transformation du plan de retraite du personnel au sol de KLM s'est traduit par un reclassement de 204 millions d'euros entre les réserves sur engagements de retraite à prestations définies et les autres réserves (voir 1.2. Evénements significatifs intervenus au cours de la période).

Groupe Air France-KLM

13. DETTES FINANCIERES

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 septembre 2021			Au 31 décembre 2020		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Emprunt subordonné à durée indéterminée en yens japonais ⁽¹⁾	154	-	154	158	-	158
Emprunt subordonné à durée indéterminée en francs suisses ⁽¹⁾	346	-	346	347	-	347
OCEANE ⁽¹⁾	473	-	473	465	-	465
Emprunts obligataires	2 036	-	2 036	1 229	289	1 518
Dettes de location financement avec option d'achat avantageuse	2 989	419	3 408	2 908	604	3 512
Prêts garantis par les Etats français et néerlandais ⁽¹⁾	4 705	-	4 705	4 685	-	4 685
Prêts d'Etats	278	-	278	3 278	-	3 278
Autres emprunts	1 002	318	1 320	1 101	335	1 436
Intérêts courus non échus	1	95	96	-	90	90
Total - Dettes financières	11 984	832	12 816	14 171	1 318	15 489

Variation de la dette financière

<i>En millions d'euros</i>	31 décembre 2020	Emission de nouveaux emprunts(1)	Variation non monétaire	Remboursement des emprunts	Variation de la conversion	Autres	30 septembre 2021
Emprunts subordonnés à durée indéterminée en yens japonais et en francs suisses	505	-	-	-	(5)	-	500
OCEANE	465	-	8	-	-	-	473
Emprunts obligataires	1 518	800	-	(289)	7	-	2 036
Dettes de location financement avec option d'achat avantageuse	3 512	365	22	(498)	9	(2)	3 408
Prêts garantis par les Etats français et néerlandais	4 685	-	20	-	-	-	4 705
Prêts d'Etats	3 278	-	(3 000)	-	-	-	278
Autres emprunts	1 436	395	10	(536)	11	3	1 320
Intérêts courus non échus	90	-	9	-	-	(3)	96
Total	15 489	1 560	(2 931)	(1 323)	22	(2)	12 816

⁽¹⁾La différence entre les émissions de nouveaux emprunts dans le tableau de flux de trésorerie et la présentation dans ce tableau s'explique par les intérêts financiers payables in fine n'ayant aucun impact sur la trésorerie le long de la période d'endettement.

Groupe Air France-KLM

Analyse par échéance

Les échéances des dettes financières se décomposent comme suit :

En millions d'euros	Au 30 septembre	Au 31 décembre
	2021	2020
Echéances à fin année N	203	-
N+1	1 127	1 318
N+2	4 603	917
N+3	1 338	4 542
N+4	2 060	3 971
Au delà de 4 ans	3 485	4 741
Total	12 816	15 489

Les emprunts subordonnés à durée indéterminée en francs suisses et en yens japonais sont inclus dans la ligne « au-delà de 4 ans ».

14. DETTE NETTE

En millions d'euros	Notes	30 septembre	31 décembre
		2021	2020
Dettes financières courantes et non courantes	13	12 816	15 489
Repo obligations Triple A		-	(84)
Dettes de loyers courantes et non courantes		3 560	3 264
Intérêts courus non échus		(112)	(107)
Dépôts relatifs aux dettes financières		(97)	(101)
Dépôts relatifs aux dettes de loyers		(86)	(80)
Impact des dérivés devise / dettes		(2)	27
Dettes financières (I)		16 079	18 408
Trésorerie et équivalent trésorerie	11	6 992	6 423
Valeurs mobilières de placement à plus de 3 mois ⁽¹⁾		193	193
Trésorerie nantie ⁽¹⁾		274	309
Obligations Triple A ⁽¹⁾		501	518
Repo obligations Triple A		-	(84)
Autres		-	1
Concours bancaires courant	11	(2)	(1)
Liquidités nettes hors lignes de crédit non tirées (II)		7 958	7 359
Dettes nettes (I-II)		8 121	11 049

⁽¹⁾ Inclus en "autres actifs financiers".

Groupe Air France-KLM

<i>En millions d'euros</i>	30 septembre 2021	31 décembre 2020
Dette nette à l'ouverture	11 049	6 147
Flux de trésorerie libre d'exploitation, hors activités non poursuivies	202	4 721
Titres subordonnés reclassés depuis les capitaux propres	-	403
Coupons sur titres subordonnés reclassés depuis les capitaux propres	-	26
Titres subordonnés reclassés depuis les dettes financières	(3 000)	-
Augmentation de capital	(1 024)	-
Perte de contrôle de filiales, cession de titres de sociétés non contrôlées	(71)	(357)
Prise de contrôle de filiales et participations, achats de parts dans les sociétés non contrôlées	2	1
Dettes de loyers (nouveaux/modifications de contrats)	807	336
Effet du change latent sur la dette avion enregistrée en résultat global	117	(215)
Autre variation non monétaire de la dette nette	14	27
Variation de la conversion	15	(15)
Amortissement de la composante optionnelle des OCEANE	8	11
Variation de périmètre		(50)
Autre	2	14
Dette nette à la clôture	8 121	11 049

15. TITRES DE TRANSPORT EMIS ET NON UTILISES

Ce poste présente les titres de transport non utilisés destinés à être reconnu en chiffre d'affaires lors du transport des passagers sur les périodes à venir. En raison de la crise de la COVID-19 et des fermetures des frontières en découlant, le groupe a été contraint de réduire ses capacités et d'annuler un nombre significatif de vols, les clients pouvant demander le remboursement de leurs billets ou l'émission d'un avoir (« voucher »).

Au 30 septembre 2021, ce poste inclut :

- 301 millions d'euros de billets (tarif et surcharge) dont la date de transport est dépassée et pouvant donner lieu à remboursement contre 699 millions d'euros au 31 décembre 2020,
- 439 millions d'euros de vouchers à valoir sur de futurs vols (ou pouvant donner lieu à un remboursement) contre 739 millions d'euros au 31 décembre 2020.

16. AUTRES CREDITEURS

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 septembre 2021		Au 31 décembre 2020	
	Courant	Non courant	Courant	Non courant
Dettes fiscales (y compris impôt société)	680	1 151	565	625
Dettes sociales	939	1 427	1 134	545
Dettes sur immobilisations	46	-	96	-
Produits constatés d'avance	854	50	836	36
Avances et acomptes reçues	345	-	342	-
Dettes diverses	255	99	203	88
Total	3 119	2 727	3 175	1 294

Les produits constatés d'avance sont principalement liés aux contrats de l'activité maintenance.